CACES® Chariots R489 - Débutant - Catégorie 7

PROMEO

Formations Réglementaires

13/12/2025

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans amenée à utiliser un chariot élévateur de cat. 7

Maitriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite) La personne doit être reconnue "apte" par la Médecine du Travail

Les objectifs

Permettre à un opérateur en hors Production de recevoir une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise utilisatrice avec un matériel similaire à celui dont elle dispose, et ceci dans une configuration de travail similaire.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels
La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise
Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action
de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce
programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires Chariots élévateurs dernière génération

Contenu de la formation

Programme théorique (avec outils audiovisuels et remise d'un livret pédagogique)

Législation et réglementation

Consignes de conduite

Capacité nominale (CN)

Symbolisation

Cas de renversement

Entretien de l'appareil

Organes de sécurité

Responsabilité du conducteur de chariot élévateur et de transpalette

Interdictions formelles

Distance

Lecture de plaque conducteur

Vérification avant utilisation

Sécurité lors de la mise en charge

Formation pratique

RÉFÉRENCE

REGL0066

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Saint-Quentin, Soissons

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Présentation des appareils
Vérification avant départ
Opérations de prise de poste
Evolution à vide ou en charge dans un circuit matérialisé
Prise et/ou dépose d'une charge au sol
Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
Gerbage et dégerbage en pile
Chargement et déchargement d'un véhicule

Modalité d'évaluation

Opérations de fin de poste

Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques

Délivrance du CACES® cat. 7 ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES®.

Validité : 5 ans

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Soissons - 03 23 75 65 75